

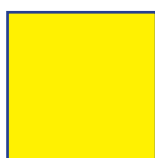


ECOLACK

Peinture Couleur Sans Toluène
Routière, Urbaine & Aéroport



Ral 1001



Ral 1023 ✈



Ral 1024



Ral 2009 ✈



Ral 3009



Ral 3020 ✈



Ral 5012 ✈



Ral 5015 ✈



Ral 5017



Ral 6010 ✈



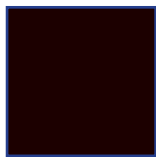
Ral 6018



Ral 6024 ✈



Ral 7043



Ral 9017 ✈

Teintes RAL non contractuelles

CERTIFICATION



Aucune certification NF Équipements de la route pour les peintures couleurs.
Attestation OACI pour utilisation sur chaussées aéroportuaire ✈
Confrontées aux mêmes contraintes que les marquages blancs certifiés, les ECOLACK sont formulées sur la même base que les peintures sans toluène certifiées P5.

DEVELOPPEMENT DURABLE



Solvant non nocif et sans toluène.
Rapport d'Analyse du Cycle de Vie du produit disponible.
Sans chromate de plomb.

APPLICATEUR

Application pour marquages permanents ou décoratifs.
Conditionnement avec sachet pratique et écologique.
Jaune Ral 1023 certifié P6 sous désignation ZELIE Atempo 1H1585S2.



DOMAINE D'EMPLOI ECOLACK

CIRCULAIRE COULEUR DU 15 Mai 1996				
ALERTES	AFFECTATION DE L'ESPACE			VALORISATION DE L'ESPACE
En amont du point singulier en renfort SH	Voies cyclables	Espaces non circulés sauf exceptionnel îlots, Terre-pleins centraux, accotements...	Usages réservés hors cycles, Voies spécialisées bus, ...	Places traversantes, Aires piétonnes,...
TOUTES COULEURS hormis rouge vif et vert	VERT	GAMME COULEURS ATTENUÉES (tons clairs ou sombres) Brun, rouge foncé, gris, ocre		

CARACTERISTIQUES

Liant : Résine acrylique.
 Pigment : Organique.
 Densité : 1,40 à 1.70 kg/ selon couleur.
 Extrait sec : 73.5 à 80 % selon couleur.
 Temps de séchage : 5 à 30 mn selon dosage.

CONDITIONS D'UTILISATION

Application machine airless ou pneumatique.
 Application manuelle avec rouleau ou brosse.
 Support bitumineux ou béton préparé, neuf ou ancien, propre et sec.
 Hygrométrie maximum : 80%.
 Nettoyage et rinçage : Solvécol ou Solvéo.

CONDITIONNEMENT & STOCKAGE

25kg.
 Fûts avec sache plastique pour une gestion optimisée des déchets.
 Stocker et transporter dans un endroit sec, à l'abri des rayons directs du soleil. Ne craint pas le gel.
 Produit soumis à la réglementation pour le stockage et le transport de matières dangereuses.
 Date Limite d'Utilisation Optimale : 12 mois dans son emballage d'origine, non ouvert.

SECURITE & ENVIRONNEMENT

Produit à usage professionnel.
 Produit solvanté sans solvant nocif, prêt à l'emploi.
 Les emballages souillés et les produits de nettoyage sont à traiter selon la réglementation en vigueur.
 Consulter la Fiche de Données de Sécurité (FDS) sur www.sar.fr

Contactez notre Service Commercial

serviceclients@sar.fr



Rue du Pâtis - ZA du Pâtis
 Hameau de Ronquerolles
 60600 Agnetz
 T/ +33 3 44 50 82 20



RECOMMANDATIONS TECHNIQUES ECOLACK

Produit :	Peinture solvantée sans solvant nocif prête à l'emploi.
Certification :	Aucune certification NF Équipements de la route pour les peintures couleurs. Confrontées aux mêmes contraintes que les marquages blancs certifiés, les ECOLACK sont formulées sur la même base que les peintures sans toluène certifiées P5, ce qui est un gage de qualité et de performance supplémentaire.
Destination :	Travaux spéciaux et/ou linéaires sur voirie urbaine, route et autoroute selon certification.
Séchage :	Séchage par évaporation de solvant dépendant des conditions météorologiques.
Température :	5°C < T < 45°C. Pour une qualité optimale du film, appliquer à une température > 10°C.
Hygrométrie :	< 80%
Temps de séchage :	5 à 30 minutes suivant les conditions climatiques et la technique d'application.
Application peinture :	Application par pulvérisation avec un matériel Airless ou pneumatique en utilisant des équipements compatibles avec les solvants. Application au rouleau possible.
Application billes/charges :	Application avec machine équipée de pistolet billeur. Pour une application manuelle ou machine non équipée de pistolet billeur, saupoudrage des billes et/ou charges par gravité avec un billeur Henri.
Rinçage :	Solvant (Solvécol ou Solvéo). Ne pas utiliser d'eau ou tout autre diluant de nettoyage.
Support :	Chaussée hydrocarbonée propre et sèche. Attention aux pontages des fissures sur chaussées. La nature lisse, souple et riche en liant des joints de pontage ne permet pas de garantir une bonne adhérence des produits de marquage. Faire un test au préalable.
Anciens marquages :	Vérifier l'adhérence des anciens marquages et la compatibilité entre les produits. Si incompatibilité, application recommandée d'un primaire d'accrochage Primaflex. Se rapprocher du service commercial au besoin.

MATERIEL



Airless : Filtre Basse Pression : 4 à 8 Mesh Filtre Haute Pression : 60 Mesh.
 Diamètre buse : 19 à 51 millièmes de pouce en fonction du grammage recherché.
 Angle buse : 30° à 70° en fonction de la largeur de bande recherchée.
 Hauteur du pistolet entre 135 et 260 mm en fonction de l'angle de la buse.
 Pression d'application : 80 à 120 bar en fonction de la buse utilisée et de la vitesse d'application.



Pneumatique : Diamètre buse : 4,5 à 6 mm en fonction du grammage et de la largeur de bande recherchée.
 Pression d'application : 2,5 à 5 bar en fonction de la buse utilisée et de la vitesse d'application.



Rouleau : Poils courts - taille 6 ou 8 mm.



Billage : Pistolet billeur automatique pour application sous pression.
 Billeur Henri pour les applications par gravité.

TYPE DE TRAVAUX

Neuf : Suivant l'ouverture du support, il convient d'ajuster le dosage.
 Si enrobé < 15 jours, appliquer une première couche sous-dosée afin d'éviter l'influence des fractions légères du bitume qui peuvent colorer ou nuire à l'adhérence du marquage. L'application définitive se fera après ressuage complet.
Entretien : Adapter le dosage de certification suivant l'ouverture du support.

RECOMMANDATIONS D'EMPLOI

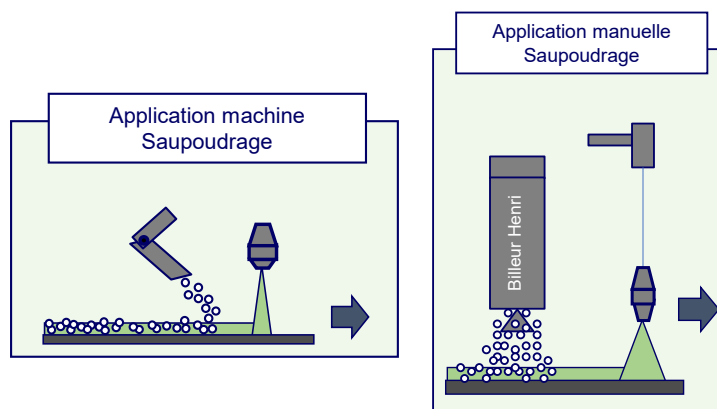
Dilution non recommandée, risque de dégradation du temps de séchage et de la résistance du film peinture.
 Avant emploi, le produit doit être mélangé jusqu'à l'obtention d'une parfaite homogénéité.
 S'assurer qu'il n'y a aucune entrée d'air dans le circuit peinture (risque de formation de mousses).
 Éviter que la peinture ne sèche sur le matériel (pistolet, buse, tuyau...).
 Maintenir les cuves machines fermées ainsi que les pots entamés pour éviter l'évaporation des solvants.
 Nettoyer régulièrement les filtres haute pression et basse pression et les remplir de solvant au remontage.

PREPARATION MATERIEL EN PEINTURE SOLVANTEE

Eviter toutes sources incandescentes (flamme, étincelle,...) pendant la manipulation d'une peinture solvantée ou solvant.
 Purger le circuit peinture ainsi que tous les pistolets de peinture (axe, rive et manuel).
 Nettoyer les filtres haute pression et basse pression.
 Nettoyer les cuves peinture sans laisser de résidus sur les parois et faire un double rinçage au Solvécol.
 Entre chaque rinçage, nettoyer les filtres HP et BP.
 Vidanger le circuit dans son intégralité y compris le circuit de recyclage.
 Contre les risques électrostatiques, s'assurer que tous les équipements de pulvérisation sont bien reliés à la terre avec un lien type chaîne métallique.
 Privilégier les emballages métalliques uniquement. Le mouvement d'une peinture ou solvant dans un emballage isolant génère des charges électrostatiques pouvant entraîner une explosion par formation d'un arc électrique.
 Purger les circuits en faisant "cracher" tous les pistolets de la machine, jusqu'à élimination totale du solvant de rinçage dans les circuits.
 Remplir la / les cuve(s) en peinture solvantée.
 La machine est prête à l'utilisation.

PRECONISATION DE MISE EN OEUVRE

PRODUIT	Dosage ECOLACK g/m ²	Dosage produit de saupoudrage g/m ²
ECOLACK sans charges	400 à 500	-
ECOLACK avec charges	400 à 500	300 à 400



ENVIRONNEMENT ET SECURITE

Produits soumis à la réglementation sur le transport des matières dangereuses (ADR) et à manipuler avec les précautions d'usage : Port de gants, vêtements de travail, lunettes de protection en cas de risques d'éclaboussures notamment.
 Les emballages souillés et les produits de nettoyage sont à traiter selon la réglementation en vigueur.
 Peinture dégageant un taux de COV inférieur au seuil de rejet défini par la réglementation Européenne.

Consulter nos conseils d'application et FDS sur

www.sar.fr

